

AMBÉRIEU ET LE BUGÉY

Les centrales solaires citoyennes arrivent près de chez vous

À Douvres, à Saint-Denis-en-Bugey, à Serrières-de-Briord, à Ambérieu, des centrales photovoltaïques sont installées ou en instance de montage. La société coopérative Pl'Ain d'énergie, avec des habitants motivés par la production d'énergie renouvelable, concrétise sa première tranche pour 400 000 kWh par an.

Le temps des concrétisations est arrivé pour la production locale d'énergie solaire. L'Association citoyenne pour les énergies renouvelables de la Plaine de l'Ain (Acerpa) et sa société coopérative Pl'Ain d'énergie inaugurent, ce samedi matin 11 juin, une nouvelle centrale à Saint-Denis-en-Bugey. Les panneaux viennent d'être posés sur la toiture du centre de loisirs pour une installation de 31 kWc. À Serrières-de-Briord, une centrale de 100 kWc a été montée début juin sur la toiture du tennis avec 253 panneaux photovoltaïques. À Ambérieu, dans quelques jours, c'est la toiture du centre technique municipal qui va se transformer en centrale de 100 kWc. En novembre, le toit de la Marpa de Serrières-de-Briord recevra une installation de 200 kWc. À Douvres, la toute première réalisation (9 kWc), est déjà raccordée depuis des mois.

Approuvée par les sociétaires il y a un an, la première tranche de cinq centrales sur des toitures de bâtiments publics, sera donc achevée d'ici à la fin de l'année pour une production de 400 000 kWh par an - l'équivalent de la consommation de 344 habitants hors chauffage. Pl'Ain d'énergie, qui rassemble aujourd'hui des habitants motivés, va tenir ses premiers objectifs. En revanche, il a fallu adapter son programme en cours de route car un décret tombé en octobre a changé les modalités de financement. « On ne peut plus cumuler tarifs de rachat de l'électricité et subventions, explique Aurélien Mary, président de Pl'Ain d'énergie. Les petites ins-



À Serrières-de-Briord, une centrale photovoltaïque de 100 kWc vient d'être installée sur la toiture du tennis. Photo DR

tallations ne sont pas rentables sans subvention, mais la rentabilité des grosses centrales va compenser. On bénéficiera quand même de 80 000 € de subvention de la Région car on avait fait la demande avant le décret. »

Encore 35 000 € de fonds à lever

Conséquence, la première tranche a été « remusclée », l'investissement s'élève à 500 000 € (achats, études de structure, de faisabilité, coûts liés aux contraintes de bâtiments publics, de suivi de chantier). La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a apporté 54 000 € de fonds. Et 115 sociétaires ont apporté 152 400 € en achetant des parts. « Il nous reste encore 35 000 € de fonds à lever d'ici à la fin de l'année mais nous sommes confiants », souligne Aurélien Mary. La situation sera exposée lors de l'assemblée générale, ce samedi.

Pour la tranche 2, Pl'Ain d'énergie vise dix installations pour 800 kWc. « On va avoir besoin d'apporter

« Pas mal de citoyens sont prêts à faire des choses pour la transition énergétique mais ils ne savent pas par quoi commencer. »

Aurélien Mary, président de Pl'Ain d'énergie, et Eric Cavanne, président de l'Acerpa



plus de fonds. Il va falloir lever 300 000 € de la part des citoyens, ce qui n'est pas impossible. Il y a de l'épargne des citoyens mais il faut la fléchir vers les énergies renouvelables », dit-il. « On demandera aussi aux collectivités, aux communes, de rentrer au capital de Pl'Ain d'énergie, précise Eric Cavanne, président de l'Acerpa. Certaines attendaient que Pl'Ain d'énergie fasse ses preuves. »

Les campagnes de sensibilisation

et d'information auprès des habitants, compliquées par la pandémie durant deux ans, vont se poursuivre. « Pas mal de citoyens sont prêts à faire des choses pour la transition énergétique mais ils ne savent pas par quoi commencer, observent Aurélien Mary et Eric Cavanne. Nous, on est là pour montrer qu'il y a des solutions, qu'il y a un intérêt en tant que citoyen de prendre en charge son énergie locale. On mettra des compteurs de production solaire,

ZOOM

► La production de 400 000 kWh par an des cinq premières centrales devrait générer environ 47 000 € de revenus, reversés en partie sous forme de dividendes aux coopérateurs (de 1 à 1,5 % par an) et réinvestis en partie dans la prochaine tranche de centrales. À noter que les tarifs de rachat de l'électricité seront désormais indexés sur l'inflation.

► La souscription ne s'arrête pas pour acheter des parts de la société coopérative. Chaque part coûte 100 euros. Un sociétaire a une voix pour les décisions quel que soit son nombre de parts.

► La 100^e sociétaire a 12 ans et habite Serrières-de-Briord. Sa grand-mère lui a acheté des parts pour son anniversaire.

► Pl'Ain d'énergie signe des baux de 30 ans avec les communes (ou autres propriétaires comme Dynacité pour la Marpa de Serrières) pour utiliser les toitures. Après 30 ans, les installations sont données aux communes ; les panneaux peuvent produire encore de l'électricité à 83 % de leur rendement.

► Les centrales installées à Serrières, Saint-Denis, Ambérieu devront encore attendre leur raccordement au réseau par Enedis. « On aimerait qu'elles soient raccordées cet été parce que c'est là qu'on produit le plus », dit Aurélien Mary. Lequel constate aussi : « On passe du temps à expliquer que les panneaux sont recyclables à 95 %, que ça ne fait pas de bruit, qu'il n'y a pas de terres rares dedans, pas d'éblouissement et que ça dure 40 ans. »

pour que les gens sachent ce qu'on est capable de produire réellement tant dans son village ou sa commune avec des panneaux solaires. »

Fabienne PYTHON

EN BREF

AMBÉRIEU-EN-BUGÉY Collège Saint-Exupéry : un défi sans écran pour les 4^e

Mardi 7 juin, les 8 classes de 4^e ont eu droit à une demi-journée sans utiliser tous types d'écran. Selon les chiffres de l'étude Esteban, les enfants des pays occidentaux cumulent chaque jour près de 6 h 45 d'écran. L'objectif du projet est clair : sensibiliser sur l'usage des nouvelles technologies dans notre quotidien.

Différents ateliers encadrés par des enseignants, des salariés de la Sauvegarde, du centre social et la documentaliste M^{me} Cheutet ont été mis en place pour montrer aussi qu'il n'y a pas que les



Plusieurs ateliers étaient proposés aux 4^e du collège, ce mardi, dont un atelier origami. Photo Progrès/Olivier CALLAMAND

écrans dans la vie. Au CDI, l'exposition "Insupportable portable" a permis de remonter aux origines du conflit autour du smartphone. Au foyer, un débat mouvant a été organisé sur des thèmes comme les réseaux sociaux ou la

protection des données personnelles. Si les arguments de l'autre camp sont convaincants, on change de côté. Un atelier origami, encadré par Chloé Yvars, art-thérapeute, a permis aux élèves de réaliser un bateau et d'écrire un

haïku, poème très court, sur le thème des écrans. Enfin, une découverte de jeux de société était aussi au programme.

Ce projet est soutenu par la ville d'Ambérieu, qui a été retenu au niveau national dans le cadre de la Mildeca (mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives). Dans ce cadre, des actions vont être menées pour lutter contre les addictions.

DOUVRES Il reste des places pour le grand retour de la farfouille

C'est le grand retour de la Farfouille de Douvres après plusieurs années d'absence. Elle est organisée par le co-

mité des fêtes et, comme pour les autres éditions, il sera possible de retrouver les traditionnelles galettes campagnardes, le buffet et la buvette pour se sustenter dans la journée.

De nombreux stands seront présents au cœur du village ainsi que des associations tels que le Club de la Babillière qui dévoilera ses confectures de layette qui seront mises à la vente dans le local du club pour cette occasion. Les exposants sont attendus dès 7 heures, le samedi 18 juin.

Inscriptions à la farfouille et renseignements auprès de Nathalie, du comité des fêtes, au 06.68.87.79.95. Emplacement 6 m linéaires numérotés (8,00 €).